

Date de dépôt : 24 octobre 2012

Pétition

En faveur d'un financement paritaire des transports publics

Mesdames et
Messieurs les députés,

Dès la mise en service du CEVA, chaque poste de travail établi sur le canton est assujéti à une cotisation sociale de 25 F à charge de l'employé qui lui donne accès aux transports publics faisant partie de la communauté tarifaire UNIRESO. La subvention cantonale se monte à hauteur de la moitié au maximum. La somme (50 F) constitue le prix public adulte (dès 25 ans).

Cette demande ne péjore pas la situation des employés dont l'abonnement est déjà financé par leurs employeurs, il n'y a objectivement pas de raisons qu'ils cessent de le faire pour un coût moins élevé. En revanche, les employés qui participent à cette acquisition verraient une baisse non négligeable de leurs frais d'acquisitions personnels et familiaux.

Avec un accès illimité à un service public performant, les besoins de déplacements trouvent une réponse adaptée à chaque situation. Le coût du transport est devenu un argument conditionnel d'utilisation modale du trafic pendulaire. Les tarifs, ainsi que la pratique actuelle, découragent les trajets occasionnels et modaux alors que notre proposition encourage tous les types de déplacements.

Avec le prix des carburants toujours plus onéreux, l'alternative des transports publics devrait être naturellement favorisée en ne grevant ni le budget des ménages genevois, ni les finances publiques. Le mécanisme proposé adopte un caractère évolutif, social et solidaire. Plus le canton sera dynamique, moins la subvention directe sera élevée car la croissance du nombre d'emplois en réduira le coût, tout en confinant une hausse des tarifs pour le public.

Le canton souffre d'une anémie de ses ressources et notre proposition constitue un levier d'économie à ne pas sous-estimer. Lors d'exercices

financiers positifs, est faite la démonstration qu'un soutien responsable aux transports publics est possible, sans pratiquer une saignée dans le budget de l'Etat, en maintenant la qualité des prestations de mobilité collective, pour un coût individuel sensiblement inférieur.

Ajoutez les avantages indirects pour les artisans, les commerçants et les professionnels routiers qui profiteraient d'un centre-ville et une couronne urbaine déparasité de la circulation de transit, sans compter les avantages pour les communes et les quartiers de la Ville de Genève qui retrouveraient une quiétude propre à leur situation géographique et une sécurité accrue.

En résumé, nous vous invitons à étudier un financement public/privé des transports collectifs sur le canton, en incluant les employeurs dans le mécanisme afin de les responsabiliser en regard de leur influence sur le stationnement pendulaire.

N.B. 1 signature
*p.a. AFPTP (association pour
un financement paritaire des
transports publics)*
M. Antonio Gambuzza
Case postale 70
1228 Plan-les-Ouates